

EST REPUBLICAIN – Le 28/01/2015

<https://www.estrepublicain.fr/environnement/2015/01/28/cap-sur-les-eoliennes>

CHARGEY-LÈS-GRAY - UN PROJET DE CONSTRUCTION DE PARC ÉOLIEN FAIT DE PLUS EN PLUS PARLER DE LUI

Cap sur les éoliennes

VU 109 FOIS | LE 28/01/2015 À 05:00 | MIS À JOUR À 11:41 | 0 RÉAGIR



Une quarantaine de personnes étaient présentes pour la présentation du projet éolien.



Avec TER,
économisez toute l'année,
puis réalisez vos projets !



Il était question d'écologie, vendredi dernier à la salle polyvalente de Chargey-lès-Gray, commune où un projet de construction de parc éolien fait de plus en plus parler de lui. La société EOLFI, qui produit actuellement l'énergie électrique de plus de 264.000 foyers en France, proposait une séance d'information suivie d'un échange questions/réponses à la population intéressée sur la nécessité mais aussi les contraintes liées à la réalisation d'un tel projet.

L'objectif des énergies renouvelables qui devraient représenter 23 % du mix énergétique français en 2020 est déjà largement compromis. En Franche-Comté, où l'on consomme cinq fois plus d'énergie que ce qui y

est produit, une des seules installations d'énergie renouvelable est un parc solaire sur le site de PSA Sochaux. En Haute-Saône, il n'y a rien. Un constat alarmiste qui pourrait s'expliquer par des démarches administratives longues et compliquées à entreprendre. L'obtention d'un permis de construire nécessite un an d'instruction, avec l'ouverture d'une enquête publique, puis vient le rapport du commissaire enquêteur et le préfet décide si oui ou non il peut y avoir un projet éolien. À quoi il faut rajouter des études de préfaisabilité sur le terrain souhaité et une garantie financière à hauteur de 50.000€ par éolienne en prévision de son démantèlement. À savoir qu'un parc éolien a une durée de vie de 30 ans maximum.

Une première analyse du site des "Épinottes", plateau en hauteur situé au nord de Chargey – à 800 m des habitations – a été réalisée. Il était question de savoir si la vitesse du vent est favorable (5,6 m/s à 80 mètres de hauteur) et y désigne sa provenance Sud/Sud-Ouest. Les raccordements ont également été étudiés. En plus d'être très onéreux à mettre en place, les pertes d'énergie sont proportionnelles à la longueur du raccordement. L'impact sur la faune (notamment les oiseaux et les chauves-souris) doit bien sûr être minime. Un bureau spécialisé en écologie est engagé pour la protection de la biodiversité du site et donnera lieu à un suivi de mortalité sur deux ans après construction.

Enfin, pour l'esthétique du paysage, des photomontages seront soumis à l'avis des élus. « Avec le soutien de tous et les conditions remplies, on est en mesure d'espérer un dépôt de dossier pour construction en milieu-fin 2017 au plus tôt », informe Antoine Croizé, chef de projet Eolfi.

En plus de contribuer à tenir les objectifs fixés par la région en matière d'écologie, les retombées économiques pour un projet de six éoliennes seraient de 28.000 à 38.000€ par an pour la communauté de communes et 25.000 à 35.000€ pour la commune. Retombées sociales pour une dizaine d'ouvriers en permanence pendant 6 à 8 mois. Les propriétaires et exploitants des parcelles concernées sont dédommagés pendant la phase des travaux et reçoivent ensuite une redevance annuelle pendant l'exploitation.